Compte-rendu Conseil d'école du 1er mars 2019

Cléré-les-Pins

Présents: Mme Auge, Mme Charrier, Mme Corbin, Mme Da Silva Maia, Mme Jehanno, M. Roland

M. Gautier (DDEN)

M. Barot, M. Guiet

Mme Faivre-Pierret, Mme Guillon, Mme Langonne, M. Brebion, M. Niles, M. Noyon, M. Simon, M. Pinard secrétaire de séance.

Excusées: Mme Aubert, Mme Hérillard, Mme Loridan, Mme Pitard,

Mme Bourgoin, Mme Rallier

1. Prévisions de la carte scolaire pour l'année 2019/2020

L'effectif prévisionnel de l'école va rester stable avec environ 175 élèves :

- 12 élèves de CM2 vont quitter l'école
- 14 élèves de Petite Section vont arriver

Du fait de l'augmentation des effectifs, il n'y a pas de risque de fermeture pour les deux prochaines rentrées scolaires à priori.

Dans la circonscription de Saint-Cyr-sur-Loire, à laquelle Cléré-les-Pins est rattaché, les communes touchées par les fermetures de classe sont Neuvy-le-Roi, Rouziers, Sonzay et la classe partagée de Villiers-au-Bouin et Château-la-Vallière. Les écoles de Pernay, Cérelles et Neuillé-Pont-Pierre bénéficieront d'une ouverture de classe.

2. Résultats des évaluations nationales CP

Les 16 élèves de CP (ainsi que les élèves de CE1) avaient réalisé une première évaluation en début d'année. Les CP en ont réalisé une seconde fin janvier (mi-année).

Voici les résultats pour les 16 élèves de CP :

	Elèves avec besoin d'aide	Elèves avec compétences fragiles
Français	1	2
Mathématiques	2	4

3. Activités pédagogiques

16 novembre : visite de la ferme expo (PS/MS classe 1 et GS)

7 décembre : Vente d'objets fabriqués avec le SMIPE au profit du Téléthon (recette : 70€)

8 décembre : la course du muscle au profit du téléthon

Le bilan du téléthon est positif, aussi bien au niveau de l'école que de la commune avec une bonne participation. A reconduire pour les prochaines années.

18 décembre : Spectacle « Coquin de Marvin », avec messages sur la sécurité routière (GS, CP-CE1, CE1-CE2 et ULIS école).

18 janvier : Spectacle du Cirque Médrano (PS/MS classe 1 et 2)

29 janvier : Spectacle de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) « la balade de Manolo » pour les PS/MS classes 1 et 2

26 février: Spectacle de marionnettes pour GS, CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 et ULIS école. Le contenu riche et très imagé a déstabilisé certains élèves, peu habitués à ce genre de spectacle.

<u>28 février</u>: visite de 2 météorologues de Météo France dans le cadre du projet science des CE1/CE2 (thème : la météo). Les élèves étudient et expérimentent les différents états de l'eau.

Dans le cadre du thème de l'année, la classe de Mme Charrier a pour projet d'année la fabrication de jeux de société.

M. Roland a déposé des photos de certaines de ces activités sur le site de l'école et l'ENT.

Activités à venir :

<u>5 mars</u> : Soirée jeux de société (prêt de jeu en bois traditionnel auprès de PEP37), jeu de rôle « Loup-Garou »

A partir du 5 mars, projet pour les CM1/CM2 avec la psychologue scolaire et la maitresse E sur l'utilisation des écrans au quotidien, en famille.

22 mars : Carnaval de l'école (thème : le jeu)

23 avril: travail avec les ateliers patrimoine de Tours (CE1/CE2) sur les maisons à pans de bois.

3 mai : journée sportive à Cléré-les-Pins

17 Mai: visite du musée Jules Desbois à Parçay-les-Pins (matin). En complément, atelier modelage à l'école (après-midi). Classe de CP/CE1 et CE2/CM1

20 au 23 mai : Classe transplantée à Préfailles (44) pour les CM1-CM2

Détail:

20/05 : départ à 7H. 3h45 de trajet, jeu de piste pour découvrir le centre, déjeuner sur place, rallye d'orientation à la Pointe St-Gildas, veillée

21/05 : Pêche à pieds, initiation au char à voile à St-Michel-Chef-Chef

22/05: tour en bateau, type « Goelette », activités sportives, char à voile à St-Michel-Chef-Chef

23/05 : fabrication de cerf-volants et mise en pratique, rangement, échanges/bilan, départ à 15h, arrivée à Cléré-les-Pins vers 18h30

Accompagnement : présence de deux mamans.

Budget du voyage :

Dépenses	Recettes	
Transport principal : 1480 €	Coopérative scolaire : 2366 €	
Transport sur place : 264 €	Participation des familles : 24x150 € = 3600 €	
Hébergement : 4222 €		
Total : 5966 €	Total : 5966 €	

7 juin : Visite du « Château des énigmes » de Fréteval (41) pour les CP/CE1 et CE1/CE2. Chasse au trésor.

21 juin : Sortie de fin d'année de Mme Charrier et Mme Da Silva-Maia : visite du musée de la magie à Blois et visite du château de Blois.

27 juin : présentation des objets des groupes « science » (CM1/CM2) à l'ESPE (Fondettes).

Les élèves doivent concevoir un objet funambule qui tient en équilibre sur un fil (défi des équilibres). 5 groupes de 4 élèves sont constitués. La maitresse ne doit pas intervenir, ni orienter les élèves dans leurs expériences.

Pour rappel (non abordé pendant le conseil), une collecte de papiers est prévue du 9 au 23 mai. Le poids collecté sera transformé en une somme d'argent (35€/tonne), au profit de la coopérative scolaire.

4. DUERP

Le DUERP est le document unique à transmettre à l'inspection académique répertoriant les risques professionnels.

Voici certains risques actuellement identifiés :

- Les toilettes ne sont pas équipés d'évacuation au centre de la pièce, ce qui faciliterait le nettoyage (la seule solution actuellement est d'éponger).
 - La mairie va étudier la possibilité d'installer une évacuation centrale.
- Salle Ulis : recours à des radiateurs d'appoint en hiver.
 - La mairie va étudier la possibilité d'ajouter deux radiateurs raccordés au circuit de chauffage central pour cette classe.
- Risque que le signal PPMS risque majeur ne soit pas entendu de tous : besoin d'amplifier la sonnerie extérieure.
- Risque d'agressivité des parents (permanent, déclenchement non maitrisé) : face à ce risque, les enseignants ont consigne de ne pas recevoir les parents seuls. Idéalement, les rencontres se tiennent dans le bureau du directeur, avec témoin(s).
- Risque de nuisances sonores au moment de déplacement de tables et de chaises. Solution pour limiter ce risque : pose de balles de tennis découpées à chaque pied de tables et chaises.
 - Le besoin en balles de tennis usagées est donc important. Les dons sont les bienvenus.
 - M. Roland rappelle aussi l'absence d'espace calme pour les maitres et demande à ce que ce problème soit évoqué en conseil municipal.
 - M. Brebion propose aussi de poser des indicateurs de niveau sonore dans la cantine avec un système de couleur qui peut être dissuasif.

Réalisation du 2^{ème} exercice de PPMS pour risque majeur : confinement.

L'exercice s'est bien passé. Il a suffi de 30 secondes pour que tous les élèves soient confinés dans leur classe Un talkie-walkie hors d'usage (piles à remplacer).

5. Choix du nom pour l'école

Les étapes pour choisir un nom à l'école :

- Consultation du conseil municipal sur :
 - o Le principe de donner un nom à l'école (M. Barot est à priori favorable à cette idée).
 - o le type de nom : le nom doit-il être celui d'une personnalité ou pas.
 - o l'existence de personnes illustres qui ont vécu à Cléré-les-Pins (ex : résistant).
- L'équipe pédagogique fixera ensuite les critères de choix (éventuellement une liste de noms).
- L'équipe pédagogique travaillera sur ce thème avec les élèves afin de présenter les préférences des élèves.
- Le choix final reviendra au conseil municipal

6. Lieu de la fête de l'école et organisation

La mairie a fait part de son accord pour que la fête de l'école se tienne dans l'enceinte de l'école à la condition qu'un état des lieux de l'école soit réalisé avant et après la fête (exemple : contrôle des sanitaires).

- M. Roland est d'accord pour effectuer cet état des lieux et demande ce que la mairie souhaite voir contrôler en particulier.
- M. Barot répond qu'il s'agira d'un contrôle général de l'état des locaux, en particulier les sanitaires.

Mme Langonne propose de faire débuter les jeux dès 11h00 et propose un barbecue, afin de laisser plus de temps aux familles pour faire le tour des stands.

Mme Langonne ajoute que rien n'est décidé pour le moment. Cela dépendra du nombre de parents disponibles pour garantir le service et la sécurité.

7. Bilan financier

Les recettes au bénéfice de la coopérative scolaire sur cette année sont :

- La vente de photos : recette de 991.10 €.
- Le marché de Noël : 702.02 €, en augmentation par rapport à l'année dernière alors que les prix n'ont pas été fixés (au bon vouloir des familles).
- La vente des chocolats de Noël : 482.97 €

M. Roland remercie les familles pour leur participation à ces différentes ventes.

8. Bilan formation incendie, achats et travaux dans l'école

La formation incendie s'est dispensée le 30 janvier auprès des enseignants, ATSEM et du personnel de la commune.

Le retour de cette formation théorique et pratique est positif.

Travaux dans l'école :

- Remplacement du mobilier de la classe de Mme Hérillard (validé par la mairie).
- Peinture du couloir des Maternelles : M. Roland demande de pouvoir choisir la couleur de la peinture. Mme
 Da Silva Maia propose d'utiliser la peinture grise restante pour repeindre deux armoires de sa classe.
- M. Barot indique que la toiture en tôle des classes PS/MS 1 et 2 et du préau a été refaite pendant les vacances d'hiver. Malheureusement, le remplacement de l'isolation, prévu en même temps n'a pas pu se faire (défaillance du prestataire). L'isolation sera donc revue ultérieurement.
- M. Roland ajoute qu'il est envisagé de repeindre le crépis extérieur de l'école côté cour (au niveau des classes de PS/MS 1et 2) et du préau.

9. Réponses aux questions des parents d'élèves

Une question a été posée :

Est-il envisagé ou prévu des cours d'apprentissage à la natation pour les élèves à partir du CP, maintenant que nous disposons d'une piscine à Luynes ?

M. Roland répond qu'il s'agit d'une question ouverte.

Il est difficile d'organiser un cycle piscine pour les raisons suivantes :

- Le coût : besoin de transport en car et les tarifs d'accès à la piscine sont plus dissuasifs qu'attractifs. Une aide de la mairie pourrait par exemple financer le transport.
- L'apprentissage de la natation concerne en priorité le cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}). Les collèges prennent en charge cet apprentissage pour les élèves qui ne savent pas nager à l'entrée en 6^{ème}.

M. Roland propose d'évoquer cette question en début d'année 2019/2020, sachant que les plannings se font très tôt dans l'année.

Après avoir demandé s'il y a d'autres questions, M. Roland clôture ce conseil.

Un pot est offert par les parents d'élèves.

Pour la Mairie :

Pour les parents d'élèves :

Antoine Pinard

Pour l'école :

1, Rue des Pins 37340 CLEBE-LES-PINS Tél: 02:47:24-23.13

Fax : 02.47.24.24.80